



Conseil social de l'ORP - Soutien aux demandeurs d'emploi et aux conseillers en personnel

Assemblée générale de la CSIAS
Neuchâtel, 09.06.2023
Karin Hiestand

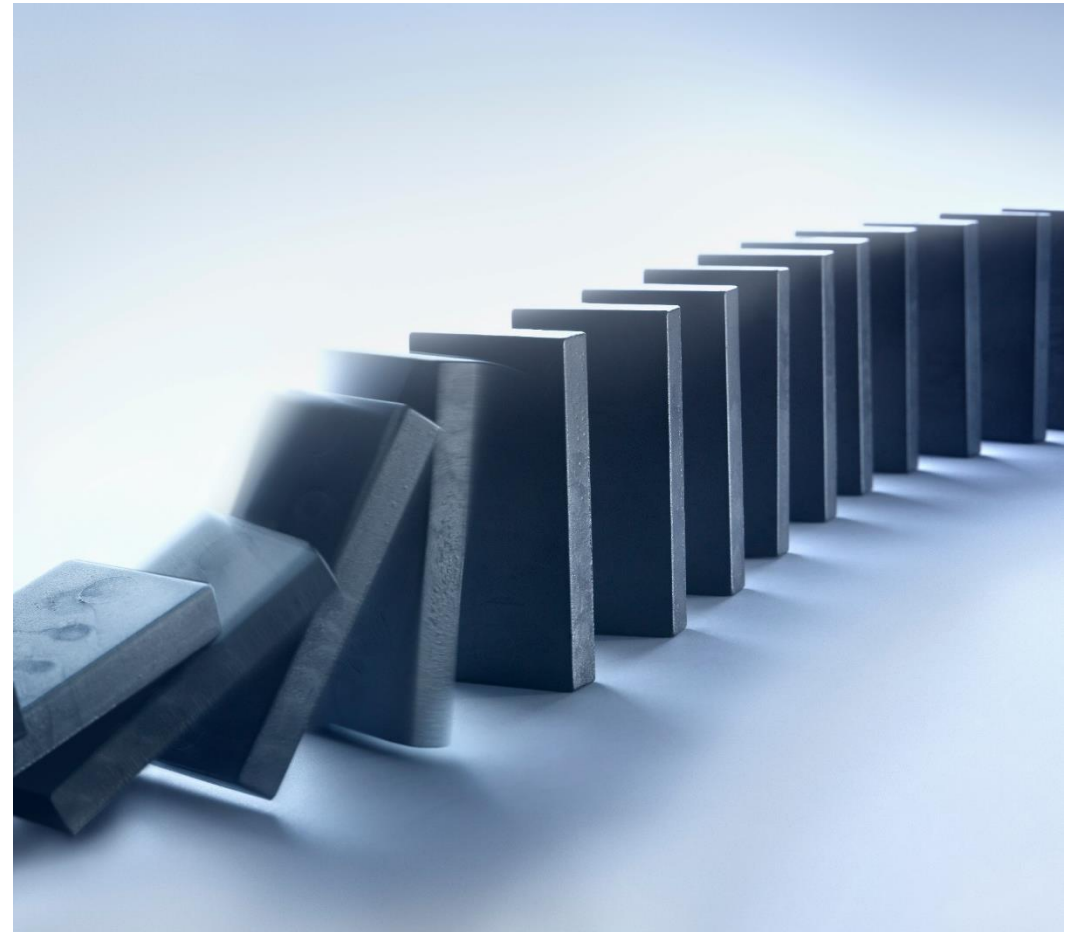
Agenda

1. Contexte : du projet pilote à l'offre actuelle
2. Offre actuelle : objectifs, groupes cibles et procédures
3. Facteurs de réussite dans la collaboration

1 Contexte

L'impulsion a été donnée par...

- la 4ème révision de la LACI en avril 2011



Résultats du projet pilote

« Coaching pour les chômeurs en fin de droits »

- Le coaching a apporté sécurité et orientation après l'arrivée en fin de droits et a contribué à stabiliser la situation des personnes concernées
- La présence des coachs au sein de l'ORP (Office régional de placement) a été jugée très positive par tous les participants

Il s'est avéré que...

- les problèmes n'apparaissaient pas seulement au moment de l'arrivée en fin de droits, mais déjà auparavant
- le besoin de coaching était moins important que celui de profiter d'une transmission d'informations et de conseils brefs

Développement de l'offre « Conseil social de l'ORP »

en tant qu'offre proposée par les services sociaux de Zurich à l'échelle municipale

Sur la base des résultats du projet pilote, l'offre a été développée en 2015 de manière à répondre encore mieux aux besoins :

- Extension du groupe cible à tous les demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un ORP de la ville de Zurich et ne bénéficiant pas de l'aide sociale
- Offre de conseil indépendante du droit à l'assurance-chômage
- Conseils brefs et transmission d'informations au lieu d'un coaching classique

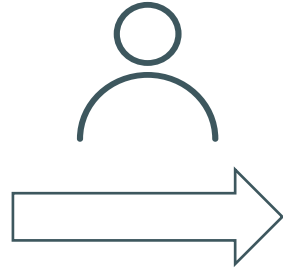
2 Offre actuelle

Objectifs

- Offrir un soutien précoce aux demandeurs d'emploi pour les aider à surmonter les situations problématiques impactant le placement
- Éviter l'arrivée en fin de droits et le recours ultérieur à l'aide sociale
- Promouvoir une compréhension mutuelle de la profession entre l'ORP et les services sociaux de Zurich

Conseil social de l'ORP

Fonctionnement de la collaboration



Présence de l'assistant-e social-e
Intake : 10 - 30% par semaine



Facultatif, simple, à bas seuil, axé sur les ressources et le système familial

Sujets abordés lors des consultations

Aide personnelle dispensée sur place à l'ORP selon l'art. 11 ss. LASoc
canton de Zurich

- Dettes / conseils budgétaires / problèmes financiers
- Aide sociale économique / arrivée en fin de droits imminente
- Prestations subsidiaires
- Situations de vie difficiles
- Logement / perte de logement
- Soutien administratif
- Gestion du chômage, recherche d'emploi, etc.
- Prévoyance
- Migration / questions juridiques
- Structure de jour, etc.

Conseil spécialisé

pour les conseillers en personnel et travailleurs sociaux des services sociaux de Zurich

Thèmes de l'ORP

- Transmission d'informations sur les offres et le fonctionnement des services sociaux de Zurich
- Conseil sur les questions sociales
- Participation à des discussions de cas / seconde opinion

Thèmes internes aux services sociaux de Zurich

- Questions en rapport avec la CE LACI, inscription, procédures, etc.
- Rôle d'ambassadeur, en montrant les possibilités et limites institutionnelles

Financement de mesures d'insertion professionnelle via l'association « Schnittstelle ALV SH »

Finances

Fonds provenant d'une fondation privée pour financer des programmes d'insertion / création de l'association « Schnittstelle ALV SH »

Conditions

- Indication de suivre une mesure d'insertion
- Financement par l'ORP impossible (p. ex. pas/trop peu d'indemnités journalières)
- Le demandeur d'emploi ne perçoit actuellement pas d'aide sociale, mais il est possible qu'il puisse en avoir besoin à moyen terme (hypothèse)
- Examen des revenus et de la fortune par le/la conseiller/conseillère social/e

3 facteurs de réussite

Le conseil social de l'ORP est innovant, car...

1

Il est simple, à bas seuil et amène l'offre au demandeur d'emploi

2

Il réunit toutes les parties concernées autour d'une table et sous un même toit

3

Il représente une situation "win-win-win" pour les demandeurs d'emploi, les services sociaux de Zurich et l'ORP

4

Il permet une utilisation plus ciblée des mêmes ressources

5

Il permet de trouver des solutions entre les différentes caisses du système

6

Il représente un complément passionnant pour les différents conseillers sociaux

De la révision de la loi à l'offre innovante grâce à...

- une révision de la loi qui a donné l'impulsion nécessaire
- des parties prenantes ouvertes, flexibles et „non compliquées“
- un espace pour l'innovation avec le soutien de la politique et de la direction
- la perspective de considérer les circonstances et conditions générales non pas comme une limite, mais comme une opportunité

Informations sur l'offre

[Conseil social de l'ORP - Ville de Zurich \(stadt-zuerich.ch\)](http://stadt-zuerich.ch)

ou auprès de la coordinatrice

Karin Hiestand, karin.hiestand@zuerich.ch

Tél. 044 412 65 46

**Merci beaucoup.
Vielen Dank.
Grazie.**

Assemblée générale de la CSIAS
Neuchâtel, 09.06.2023
Karin Hiestand